



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY

SÉANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015

Liste des participants :

Membres présents :

Collège 1 : établissements de santé

- Monsieur Olivier CHOLAY, Directeur Général Adjoint, O.H.S.
- Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE, Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint Charles
- Monsieur Renaud MICHEL, Directeur Général, O.H.S.
- Madame Sylvie VENNERS, Assistante sociale, Polyclinique Louis Pasteur à Essey-lès-Nancy

Collège 2 : libéraux

- Monsieur Marc AYMÉ, Chirurgien-dentiste
- Madame le Docteur Sylvie ROSSIGNON, Médecin généraliste
- Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER, Médecin généraliste

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Monsieur Christian CRAPOIX, Président, structure d'aide à domicile « Ville et Services »
- Monsieur Eric LESAULNIER, structure d'aide à domicile « ADAPA »
- Madame Nelly PIGNOT, Infirmière coordinatrice, structure d'aide et de soins à domicile « GIHP Lorraine »
- Madame Laëtitia PILLOY, Directrice, structure d'aide à domicile « ADAPA »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Monsieur Michaël BARTHELEMY, Directeur, E.H.P.A.D. Korian - Le Haut du Bois à Jarville
- Madame Marianne RAC, Directrice, E.H.P.A.D. Le Bas Château à Essey-lès-Nancy

Collège 5 : usagers

- Madame Marie-Thérèse ANDREUX, CODERPA
- Madame Marie-Claude GARBANI, Le CISS Lorraine
- Madame Claude GEIGER, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »
- Madame Dominique MIEL, Présidente, Association « Les Petits Frères des Pauvres »

Collège 6 : collectivités territoriales

- Madame Sylvie CRUNCHANT, Conseillère Départementale, Conseil Départemental de M & M
- Madame Sabine LEMAIRE-ASSFELD, Conseillère Départementale, Conseil Départemental de M & M

Personnalités invitées présentes :

- **Monsieur Marc AYMÉ**, Président, Union Régionale des Chirurgiens-Dentistes de Lorraine
- **Monsieur Boris BERNARD**, Responsable du service territorial PA / PH, Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
- **Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER**, Conseiller ordinal, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins 54
- **Monsieur le Docteur Guy VANCON**, Président, O.N.P.A.
- **Madame Wenxiu LI**, Chargée de projet, Délégation territoriale de Meurthe et Moselle, Agence Régionale de Santé de Lorraine

Assistaient à la réunion :

Pour l'équipe opérationnelle du réseau :

- **Madame le Docteur Eliane ABRAHAM**, Médecin coordonnateur
- **Madame Julie LAURENT**, Chargée de projets

Membres excusés :

Collège 1 : établissements de santé

- **Monsieur Gille BAROU**, Directeur, C.P.N.
- **Madame le Docteur Catherine BERTOSSI**, Médecin, O.H.S.
- **Monsieur Alain BOUCHARD**, Cadre socio-éducatif, C.H.R.U. de Nancy
- **Madame le Docteur Catherine BOUILLOT**, Médecin, C.P.N.
- **Madame Nadine CREUSAT-COMMENVILLE**, Directrice adjointe, C.P.N.
- **Madame Olivia DESCHAMPS**, Directrice Adjointe, C.H.R.U. de Nancy
- **Madame Catherine DURPOIX**, Cadre de santé, C.H.R.U. de Nancy
- **Monsieur Frédéric GROSSE**, Directeur, Maison Hospitalière Saint Charles
- **Monsieur Laurent HÉNART**, Président du Conseil de Surveillance du C.H.R.U. de Nancy
- **Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX**, responsable médical du pôle gériatrique, C.H.R.U. de Nancy, long séjour Saint-Stanislas
- **Monsieur le Professeur Francis PENIN**, Administrateur, Maison Hospitalière Saint Charles
- **Madame le Docteur Myriam TADRI**, Médecin, C.P.N.
- **Madame le Docteur Christine TETERCHEN**, Médecin, O.H.S.

Collège 2 : libéraux

- **Madame Corinne FRICHE**, Kinésithérapeute
- **Madame Françoise GÉRARD**, Pharmacienne
- **Madame Anne VOIRIN**, Pharmacienne, *suppléante de Madame Françoise GÉRARD*

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- **Monsieur Joël BARETTE**, Directeur, structure d'aide à domicile « Ville et Services »
- **Monsieur Laurent GALIANA**, Directeur, structure d'aide et de soins à domicile « GIHP Lorraine »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- **Madame Corinne BERTRAND**, Directrice, E.H.P.A.D. Hôtel Club à Saint-Max
- **Madame Emmanuelle DIETSCH**, Directrice, E.H.P.A.D. Simon Bénichou à Nancy
- **Monsieur Christian LEROY**, Directeur, E.H.P.A.D. Résidence l'Oseraie à Laxou

Collège 5 : usagers

- **Madame Mauricette RÖHR**, Secrétaire, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »

Collège 6 : collectivités territoriales

- **Madame Valérie DEBORD**, Adjointe au Maire, Ville de Nancy
- **Madame Nathalie HOUDRY**, Conseillère municipale, Ville de Pulnoy
- **Madame Valérie JURIN**, Conseillère Communautaire, C.U.G.N.

- Madame Lysiane PERNEY, Conseillère déléguée aux seniors, Ville de Nancy

Personnalités invitées excusées :

- Madame Corinne FRICHE, Secrétaire Générale, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes et présidente de l'Union Régionale des Masseurs-kinésithérapeutes de Lorraine
- Madame Patricia GUIRLINGER, Conseillère ordinale, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Monsieur René PAULUS, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Monsieur Philippe ROMAC, Délégué territorial de Meurthe et Moselle – Agence Régionale de Santé de Lorraine
- Monsieur le Docteur Rémi UNVOIS, Président, Union Régionale des Médecins Libéraux de Lorraine
- Monsieur Cyril THOMAS, Responsable adjoint du service territorial PA / PH, Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

XX

1) Accueil

Madame Marie-Yvonne GEORGE, Présidente du Réseau Gérard Cuny, ouvre la séance, salue les personnes présentes et excuse les personnes qui n'ont pu se libérer.

Elle souligne que si aucun des représentants du CHU n'a pu participer à ce CA, leur implication est importante dans PAERPA.

Elle remercie Mr Renaud MICHEL, directeur général de l'OHS et M. Olivier CHOLAY, Directeur du Département Adultes et Personnes âgées à l'OHS, pour la mise à disposition du Centre Florentin pour nos réunions de Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale de ce jour.

Le quorum est atteint. Le secrétariat de séance est confié à Mlle Julie LAURENT.

2) Ratification des nouveaux membres

Ratification de plusieurs membres :

Mme Sylvie CRUNCHANT et Mme Sabine LEMAIRE-ASSFELD désignées par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et Mme Agnès MARCHAND, suppléante.

La Présidente accueille également Mme Marie-Claude GARBANI qui remplace M. Pierre LAHALLE-GRAVIER au CA comme représentante du CISS Lorraine pour la durée de son mandat, soit jusqu'à l'AG de 2016.

Mme Marie-Thérèse ANDREUX demande que les membres du 5^{ème} collège se réunissent pour élire leur représentant au Bureau du RGC. Mme GEORGE lui indique que les modalités de remplacement des membres du bureau ne sont pas indiquées explicitement dans les statuts ou dans le règlement intérieur et qu'elle va se renseigner sur cette question auprès de personnes compétentes.

3) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 28 avril 2015

Le compte-rendu a été adressé à chacun des membres par courrier électronique. Mme GEORGE le soumet à l'approbation des membres.

Mme ANDREUX indique que le tableau de l'activité du réseau en 2014 devait lui être envoyé (p 5 du compte-rendu) mais qu'elle n'a toujours rien reçu. Il s'agit d'un oubli et celui-ci lui sera donc envoyé dans les meilleurs délais. Elle affirme également que certains de ses propos n'ont pas été correctement transcrits. Il lui est proposé d'envoyer par mail le texte modifié qui sera inséré dans le compte-rendu.

Le compte-rendu est soumis aux votes, il est approuvé avec 2 abstentions. Il sera enregistré au registre des procès-verbaux avec les modifications demandées.

4) Retour sur la manifestation des 10 ans

Mme GEORGE tient à remercier toutes les personnes qui sont intervenues et ont participé à la manifestation. Elle remercie aussi vivement l'ARS Lorraine et la ville de Nancy pour leur soutien matériel dans l'organisation de cet événement. La journée, avec plus de 150 personnes présentes, s'est avérée riche en échanges et les interventions ont été d'une grande qualité.

Mme ANDREUX regrette la pauvreté du contenu de l'intervention du représentant des usagers, et le manque de place qui leur a été accordée.

Mme RAC met en avant la qualité des interventions et l'ouverture sur des thèmes souvent abordés par ailleurs mais pas de cette façon. La journée a été très enrichissante.

Dr ROSSIGNON demande quels médecins généralistes étaient invités aux 10 ans ? Mme GEORGE lui répond que tous les médecins généralistes de la CUGN ont été invités personnellement mais qu'il n'est pas évident pour eux de se libérer en journée.

Dr ROSSIGNON indique que certains de ses confrères (deux) disent que les réseaux empiètent sur le rôle des généralistes. Ils ont peur de perdre leur place, sentiment renforcé avec la nouvelle loi de santé.

Pour les Drs SCHLITTER et VANÇON il y a effectivement quelques médecins réfractaires aux réseaux mais pas spécifiquement au Réseau Gérard Cuny. Ils étaient dans cette posture dès la création des réseaux et sont généralement réfractaires à tout changement des pratiques organisationnelles. Il est précisé que certains médecins sont réfractaires à PAERPA, incriminant le côté chronophage du remplissage administratif des documents en lien avec les PPS.

Dr ABRAHAM rappelle qu'un audit des professionnels de santé libéraux a été réalisé par l'ARS avant la mise en place de la CTA et que c'est à la demande du Dr UNVOIS, Président de l'URPS Médecins, qu'un numéro unique a été mis en place, pour soulager les médecins, notamment dans la « paperasse ». Depuis plusieurs années, sur les 320 médecins généralistes de la CUGN, 90% travaillent avec le réseau et 75% pour au moins 3 de leurs patients. Le RGC se place depuis sa création en appui à l'équipe du premier recours, en particulier le médecin traitant, dans l'intérêt et pour mieux accompagner les personnes âgées fragiles qui le désirent.

M. LESAULNIER revient sur la manifestation des 10 ans en indiquant que tout s'est très bien passé et que le budget prévu pour l'évènement a été bien tenu.

5) Activités du réseau

Cf. Diaporama ci-joint

Le Dr ABRAHAM présente les premiers chiffres concernant les activités du réseau pour 2015. Elle précise que seules les statistiques du 3 premiers mois sont présentées ce jour car depuis le mois d'avril 2015, l'équipe a saisi les nouvelles inclusions dans le réseau dans le logiciel LIGO (puis migration totale des données le 30 juin 2015. A ce jour, aucune extraction statistique depuis LIGO n'est encore possible. L'ars et le GCS-tesante sont informés et

Les premiers chiffres restent dans la moyenne de l'activité du réseau :

Dans 66% des situations, le médecin traitant est à la base d'un signalement (directement ou en faisant appeler la personne ou son entourage).

Pour les 3 premiers mois, aucun signalement ne provient du CLIC mais ¼ des patients inclus sont connus APA. M. BERNARD indique que cette donnée montre la bonne complémentarité des structures entre le réseau et l'équipe CLIC/APA.

Mme ANDREUX : qui fait les PPS ?

Dr ABRAHAM : La première réponse est de dire que les professionnels de la CTA ne connaissent pas les personnes âgées futures bénéficiaires du dispositif, donc ce sont bien les professionnels proches de ces personnes qui construisent le PPS sous l'égide du MT. Celui-ci peut en revanche demander à la CTA des précisions sur une orientation en fonction de l'offre existante sur le territoire, sur les critères d'éligibilité, sur les démarches à accomplir ... (rôle de conseil aux professionnels)

Par ailleurs, une démarche en « parcours » tel que développée dans PAERPA n'est pas simple à acquérir car chacun doit désormais avoir un raisonnement autour de problématiques et d'objectifs partagés.

En théorie, Le médecin traitant doit réunir les professionnels de santé libéraux autour d'une situation et rédiger le PPS. Aujourd'hui, la CTA est le lieu « virtuel » de rencontre, et accompagne ces professionnels. L'objectif est qu'à terme, ils deviennent autonomes ; le processus sera facilité par le déploiement de LIGO (proposant notamment des listes déroulantes pour aiguiller dans le choix des problématiques et objectifs).

Mme ANDREUX : qu'en est-il du consentement de la personne ?

Dr ABRAHAM : le consentement au partage d'informations est recueilli par le médecin traitant. Ai Cette démarche est actée et aucun retour négatif n'a été recensé aujourd'hui.

Dr ROSSIGNON : indique que c'est toujours délicat pour les personnes âgées dont les troubles cognitifs compromettent les facultés de décision.

Mme ANDREUX : réaffirme le rôle essentiel de la personne de confiance dans cette situation. Ainsi, un important travail de communication pour faire valoir ce statut serait à mener par les représentants des usagers notamment (idem pour les directives anticipées).

Concernant les fiches de sortie d'hospitalisation (FSH), une baisse importante de leur diffusion par mail non sécurisé est à noter ce qui est très positif ; le fax est encore très utilisé (choix des professionnels). La FSH est aujourd'hui intégrée dans logiciel du CHRU « DxCare » et deux services sont autonomes pour créer des FSH (extraction automatique de données depuis DxCare).

La fiche urgence lorraine (FUL) : forte augmentation des consultations par l'équipe mobile de liaison gériatrique (EMLG) qui se connecte systématiquement sur le logiciel pour voir si un patient hospitalisé est connu du réseau. La FUL va prochainement être implantée à Gentilly où les services commencent également à créer des FSH depuis juillet.

CTA : seule une des 7 missions n'a pas encore débutée, il s'agit de l'adressage vers l'Education Thérapeutique Patient (ETP).

Mme LI de l'ARS de Lorraine : 3 programmes type d'ETP sont actuellement en construction sur le Territoire.

6) Situation financière

Un changement est à noter concernant le financement de la plateforme des SSIAD qui est désormais intégré dans le budget PAERPA.

Les dépenses 2015 sont dans la norme par rapport au budget prévisionnel.

7) Gestion des personnels

La Présidente informe que le Dr Christine BEAUDART, médecin adjoint à mi-temps, a quitté le réseau le 31 juillet 2015. Un mi-temps est ainsi disponible dans l'équipe opérationnelle du réseau depuis le 1^{er} août 2015.

Sous réserve de l'accord du CA, le bureau a saisi l'opportunité d'augmenter le temps de travail du Docteur Abraham et de lui proposer de passer à temps plein au lieu de son mi-temps actuel. L'idée est de renforcer l'accompagnement des acteurs de premiers recours dans le dispositif PAERPA et de le faire bénéficier des compétences et de l'expérience du Dr Abraham.

Elle a donné son accord de principe.

L'ARS est en phase avec cette proposition et son accompagnement financier.

Le Dr Eliane Abraham passera à temps plein à partir du mois de novembre 2015.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette décision.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant terminé, Madame GEORGE, Présidente, remercie les participants et lève la séance.

Fait à Nancy le, 29 septembre 2015

La Présidente
Madame le Docteur GEORGE

Le Trésorier
Monsieur Eric LESAULNIER